

UN EVECHE IMAGINAIRE AU YAUDET

PAR JEAN-YVES LE MOING

Le Yaudet, aujourd'hui modeste bourgade située à l'embouchure du Léguer sur la commune de Ploulec'h, a fait couler plus d'encre depuis mille ans que bien des villes importantes de Bretagne. L'élément moteur de cette célébrité a été sa qualification d'évêché gallo-romain, avec une liste d'évêques prétendue débiter en 73 après Jésus-Christ... D'où au cours des siècles de nombreux écrits de mise en valeur du site, suivis de diverses études sérieuses, dont les récentes fouilles archéologiques sont assurément les sources d'informations les plus concrètes, voire les plus probantes. La mise à disposition du grand public des comptes rendus et des synthèses de ces fouilles réalisées de 1991 à 2002¹ est l'occasion de faire le point sur un contexte où l'imaginaire a sans nul doute joué un grand rôle...

Il paraît donc important de faire le point entre les données probantes et les écrits dont on peut montrer qu'ils relèvent de l'imaginaire, voire du fantasme. Il importe au préalable de retracer le déroulement historique des événements survenus au Yaudet depuis l'origine la plus ancienne ; pour cela, les preuves matérielles sont toujours préférables aux allégations illusoire afin d'avancer sur des bases solides ; il s'ensuit que l'on peut montrer comment le travail de construction d'un passé mythique répondait à des exigences imposées aux narrateurs des documents anciens.

Aperçu géographique

La situation et la configuration naturelle du Yaudet sont des éléments clés pour comprendre son histoire ; le Yaudet se trouve au bord de la mer sur un promontoire rocheux vaguement triangulaire, d'environ 500 m dans la plus grande longueur et 300 m dans la plus grande largeur, montant jusqu'à une hauteur de 61 mètres, et situé au sud de l'embouchure du

Léguer à environ 5 km à l'ouest de la ville de Lannion (Côtes-d'Armor). La rivière contourne le promontoire par le nord et le courant a déporté vers l'autre rive le chenal de passage des bateaux. Un vallonnement naturel a permis aux occupants anciens de protéger le promontoire par un rempart le transformant en éperon barré, configuration fréquente en Bretagne en bord de mer.

Si nous examinons le site sur 3 dimensions, il faut bien convenir que le sol est assez tourmenté, avec beaucoup de niveaux, de chemins pentus et d'escaliers. Parcourir le site n'est en rien une promenade reposante, mais s'apparente rapidement à un parcours sportif. Si la route d'accès passant près de la chapelle et se dirigeant vers le parking herbagé est à peu près horizontale, il n'en est rien du circuit de découverte du site : descente plein nord en pente assez raide vers ce qu'on appelle le port (une pente de nature à fatiguer sérieusement tout cheval amené à monter une charge importante), puis parcours à l'horizontale au plus près de la mer permettant de faire le tour du site sur un chemin sans doute très ancien ; on se dirige à l'ouest vers le corps de garde, petit bâtiment à toiture en pierre, pour tourner ensuite vers le sud en passant non loin de la fontaine de la Vierge ; on arrive rapidement à la descente vers la plage du même nom ; une remontée par plusieurs dizaines de marches permet alors de regagner les abords de la chapelle. Cette remontée est indispensable, puisqu'il n'est pas possible de continuer aujourd'hui à pied au plus près de la mer vers le Pont Roux ; mais il est aussi possible de remonter en passant à gauche de la fontaine par quelques marches suivies d'un chemin dont la pente s'adoucit en approchant le haut de cette « vallée centrale ». Passant à côté de la chapelle construite sur un terre-plein creusé dans la pente, on peut ensuite monter vers le niveau supérieur (le plateau supérieur, qui représente tout le site au-dessus de l'église), où des rochers naturels forment le point culminant.

¹ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, Les fouilles du Yaudet en Ploulec'h, Côtes-d'Armor, Oxford, Vol. 1, 2004; Vol. 2, 2005; Vol.3, 2007.

Comme on le voit, le site du Yaudet n'est en rien un site horizontal, et ceci est important pour les installations humaines qui s'y sont succédées.

Retour sur la préhistoire

Les trouvailles anciennes ainsi que les fouilles dirigées de 1991 à 2002 par Patrick Galliou et Barry Cunliffe sur des secteurs choisis comme représentatifs ont permis de montrer l'existence d'une installation humaine stable au Yaudet depuis le néolithique : plusieurs haches en dolérite de Plussulien, de petits outils de silex façonnés à partir de galets récoltés sur la grève montrent une occupation régulière du plateau supérieur par une petite communauté qui se poursuit à l'âge du bronze (3 épées anciennement draguées dans les vases du Léguer près du Yaudet) et à l'âge du fer (quelques monnaies, des amphores, des objets divers) ; Barry Cunliffe et Patrick Galliou ont publié en 3 ouvrages les résultats des recherches et les déductions qui en résultent ; ils estiment que c'est sans doute à l'époque de La Tène finale au 1^{er} siècle avant JC que fut élevé le premier rempart barrant l'isthme d'accès au promontoire. Cette datation se trouve confirmée par les objets divers (surtout des poteries) trouvés dans les remblais complémentaires réalisés après la première phase de construction du rempart ; ceci classe Le Yaudet dans la liste des éperons barrés du nord de la Bretagne, et les auteurs estiment que le site le plus similaire est sans doute celui d'Alet à côté de Saint-Malo. Derrière le rempart, abritées des vents dominants par la pente douce vers le nord-est, des habitations en pierre sèche ont été construites en ces temps anciens. Cette époque voit déjà l'existence d'un commerce maritime important (trouvaille de 3 monnaies méditerranéennes vers 1840 au Yaudet). Les petits objets trouvés montrent une occupation de type oppidum plutôt qu'agricole, avec des poteries d'origines diverses (comme des céramiques du Devon ou des amphores venant d'Italie ou d'Espagne.)

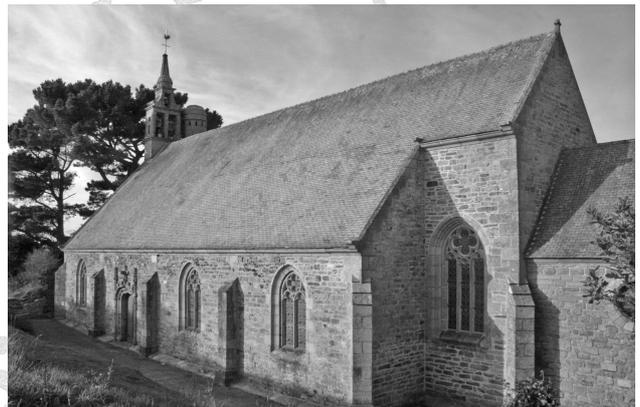
La conquête romaine et l'époque gallo-romaine

L'un des renforcements défensifs du rempart pourrait avoir été contemporain de la campagne de César contre les tribus armoricaines en 56 av. J.C., et un nouveau

renforcement aurait eu lieu lors des années troublées qui ont suivi.

Mais l'activité du site semble perdre de son importance au 1^{er} siècle après J.C., peut-être par suite du développement d'un réseau routier par les Romains en Gaule, ce qui réduisit probablement le commerce maritime. L'occupation du Yaudet semble se réduire au plateau supérieur avec une communauté réduite qui n'est plus celle d'un centre important.

Vers 260, la construction d'une muraille maçonnée semble associée avec une réoccupation militaire du site dans le contexte troublé de l'Empire gaulois, qui vit peut-être la construction d'un bâtiment important de type « *principia* » à l'emplacement de l'église actuelle, au croisement de deux rues orthogonales ; mais l'existence conjointe d'une population civile reste possible ; cette période fut suivie d'un quasi abandon du site entre 290 et 360, comme le montre l'absence de monnaies et d'objets de cette époque.



1 - La chapelle du Yaudet, côté sud

L'immigration bretonne

Vers 380, une réoccupation du plateau supérieur semble se faire, avec des découvertes d'objets liés à une implantation militaire et de restes de bâtiments civils ou militaires, l'ensemble pouvant être associé aux débuts de l'immigration bretonne dans la période de la fin de l'empire romain. Les données archéologiques font courir cette période jusqu'à 550.²

Vers cette date, une réorganisation du plateau supérieur s'organise, avec création de parcelles de cultures, tout en gardant les rues romaines précédentes ; la technique de culture

² Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op.cit., Vol. 3, p.17.

utilisée dite des « *lazy beds* » est attestée en Grande-Bretagne à cette époque. Une église fut probablement construite au VI^e siècle ou réoccupa un bâtiment plus ancien. Deux cimetières proches de l'église ont produit des sépultures datées d'avant l'an 1000, comprenant des hommes, des femmes, des enfants. L'importance du contexte religieux fait penser à un statut relativement élevé de la population, sans doute associée à un établissement monastique, même s'il n'était pas de grande taille. Les traces archéologiques sont celles d'une communauté paysanne dont l'habitat non retrouvé aurait pu se trouver à l'emplacement des maisons du village actuel. Les raids Vikings des années 880 ont peut-être touché le Yaudet, mais aucune preuve archéologique n'en a été trouvée.

L'hypothèse d'un monastère est soutenue par Léon Fleuriot³, qui a demandé de corriger son article « *Une Civitas éphémère, Le Coz-Yaudet⁴* » rédigé suite aux fouilles qu'il avait fait sur le site : « *il ne s'agit pas d'une civitas, mais d'un monastère désigné par ce mot entre les V^e et VIII^e s. probablement.* »

Le Moyen-Âge de 1000 à 1500

Peu après l'an 1000, un petit village se développe sur les parcelles du plateau supérieur⁵, avec des maisons en pierre aux formes ovales, abritant probablement une population paysanne pauvre et peu nombreuse, avec une céramique réduite, et vivant sans doute plutôt en autarcie. Il y a apparemment un net déclin du statut social de la population, avec probablement l'abandon définitif du monastère, dont les propriétés auraient été récupérées par l'évêché de Tréguier. Le Yaudet n'était alors plus un centre d'échanges et de commerce, rôle repris sans doute très tôt par Lannion. Cette situation semble continuer au moins jusque vers 1400 ; mais au XV^e siècle la Bretagne est assez prospère, et la population s'enrichit : le village supérieur commence à disparaître et l'habitat se concentre autour de l'église.

Le Yaudet moderne de 1500 à 1950

Après 1500, le Yaudet reprend vie ; c'est un village de taille réduite, avec des maisons de pierre dont certaines sont encore debout aujourd'hui. La céramique recueillie dans les parcelles cultivées montre une diversité importante venue sans doute du rôle commercial de Lannion. Il semble connu pour le culte de la Vierge couchée qui se trouve dans la chapelle, dont l'attraction semble dépasser les limites du Trégor.

La réputation de la Vierge couchée du Yaudet semble croître au cours des siècles, et elle est visitée par les notables de la région. Cette réputation croissante est peut-être à associer avec les prétentions affirmées de l'existence d'un évêché très ancien au Yaudet. La fréquentation de l'église a dû contribuer à enrichir le site et favoriser la construction des habitations.

Le mur de pêcherie

Barrant la baie du Pont-Roux qui s'ouvre vers le nord-ouest à l'ouest du promontoire, ce mur de granite en pierres appareillées est appelé mur de pêcherie depuis qu'il fut décrit comme le lieu d'arrivée en Bretagne de sainte Enora dans la Vita de saint Efflam, rédigée au XII^e siècle ; elle y aborde, menée par les flots, sur une embarcation décrite comme une outre de cuir ou rectifiée par Albert Le Grand en un « *bateau de cuir, bien joint, cousu et poissé* », qui se trouve retenue par le mur à la marée descendante. Cet usage de pêcherie est remis en question par Barry Cunliffe et Patrick Galliou qui déclarent que « *l'explication la plus probable de cette structure est qu'il s'agit d'un barrage de retenue pour un ou plusieurs moulins à marée⁶.* » Une construction de ce type entre le 8^e et le 10^e siècle « *s'accorderait bien avec l'éventuelle présence d'une communauté monastique sur le promontoire.* » L'abandon des moulins avec réutilisation du mur en pêcherie est très possible.

Le Gueaudet ou le Yaudet

Le nom du Yaudet (et sa forme plus ancienne *Gueaudet*) est reconnu depuis

³ L. Fleuriot, Les origines de la Bretagne, Payot, Paris, 1980, p. 34, note 93.

⁴ L. Fleuriot, Une Civitas éphémère, le Coz-Yaudet, Ann. Bret., t. 51, 1954, p. 327-336.

⁵ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op.cit., Vol. 3, p.199.

⁶ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op. cit. Vol. 3, p. 198.

longtemps comme issu du latin classique *civitas*, *civitatem* « la Cité » ; l'évolution en *kiwtat* *kewdet*, *ar gewdet* semble naturelle en breton, se terminant par une palatalisation pour aboutir à *yewdet*, *yeodet* en breton et donnant *gueaudet*, *guiaudet* puis *yaudet* en français. Les mêmes syllabes du latin *civitat-* ont été conservées en breton et en français, ce qui montre que l'emprunt du breton au latin classique est antérieur au déplacement de l'accent en breton survenu à partir du XI^e siècle (sauf au Vannetais où l'accent ne s'est pas déplacé). Mais le mot *Coz*, vieux, n'est pas dérivé du latin *Vetus* ; il s'agit donc d'un ajout postérieur, qui existe probablement au XIII^e siècle, quand le promontoire n'héberge plus qu'une population agricole appauvrie. Mais la question principale est bien de savoir si l'historique rappelé ci-dessus est compatible avec l'histoire antérieure d'une « cité » ; l'âge d'or du Yaudet semble avoir été l'époque de la Tène finale, où une population riche faisait du commerce jusqu'en Méditerranée et vers la Grande-Bretagne

Barry Cunliffe et Patrick Galliou font remarquer qu'au IV^e siècle, la *Notitia Dignitatum* recensant les forts et les corps de troupe ne mentionne pas Le Yaudet. Mais le nom ancien du Yaudet n'est pas connu ; et si au IV^e siècle le Yaudet est considéré comme abandonné, son absence de la liste serait naturelle. Dans ce cas, l'appellation de « civitas » ne pourrait remonter avant 380, ce qui pourrait laisser penser que l'installation militaire à cette époque s'est aussi doublée d'une installation civile : le réseau de rues orthogonales reconnu par les fouilles irait aussi dans ce sens.

Léon Fleuriot⁷ pense que l'appellation « *superventus* » semble désigner des « *unités maritimes d'intervention rapide* », fonction qui paraît fort bien convenir au Yaudet ; le nom « *Mannatias* » cité entre *Ossismis* (Brest ?) et *Aleto* (Alet) avec la mention *Praefectus militum Superventorum* pourrait-il être l'ancien nom du Yaudet ? Cette hypothèse est recevable, même si rien ne permet d'avancer plus vers un essai de preuve.

La proposition d'affecter *Mannatias* au

Yaudet n'est pas nouvelle : c'est déjà l'idée de M. de La Monneraye au XIX^e siècle, soutenue ensuite par Arthur de La Borderie ; citons Marcel Planiol dans son « Catalogue géographique pour l'époque romaine »⁸ :



2 - Vierge couchée de la chapelle du Yaudet

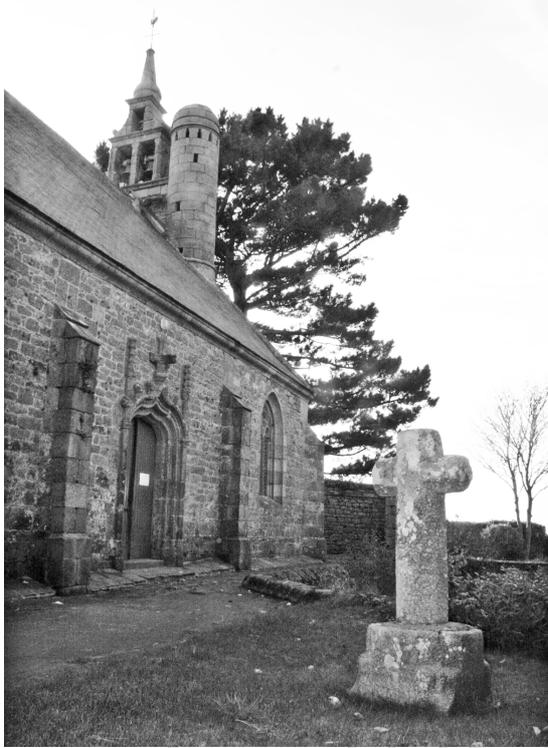
« *MANNATIAS*. Localité inconnue énumérée dans la *Notitia Dignitatum*, parmi les garnisons d'infanterie, entre *Ossismi* (Carhaix) et *Aletum* (Saint-Servan). Adrien de Valois a pensé que *Mannatias* pouvait être une faute de copie pour *Nannetas*. Cela n'aurait rien d'impossible, mais l'ordre géographique de l'énumération s'y oppose : la liste remonte de Blaye à Rouen. Il est donc vraisemblable que *Mannatias* était sur la côte septentrionale de la Bretagne. Monsieur Léon Maître, trompé par une analogie fortuite, a proposé Ploumanac'h (*Géogr. Histor.*, t. I, p. 91), ce qui est inadmissible. L'étymologie de Ploumanac'h est *plebs monachorum*⁹. Une autre solution a été proposée par M. de La Monneraye (*Géogr. ancienne de la péninsule armoricaine*, p. 92-94). *Mannatias* devrait être placé au Yaudet, sur un promontoire escarpé, qui défend l'entrée de la rivière de Lannion, et où on a trouvé des restes de fortifications très anciennes et des pans de murailles de construction romaine. Cette conjecture est très ingénieuse, et peut être exacte, mais on n'en a aucune preuve. Elle a été admise par M. Ern. Desjardins, et récemment par M. de La Borderie qui la juge même

⁷ L. Fleuriot, *Les origines de la Bretagne*, Payot, Paris, 1980, p. 29.

⁸ Marcel Planiol, *Histoire des institutions de la Bretagne*, Mayenne, 1981, tome premier, p. 35.

⁹ Aujourd'hui, on y voit Poul Manac'h, la mare du moine, car il n'y a jamais eu de paroisse à Ploumanac'h.

« nécessaire et forcée » (*Histoire de Bretagne*, t. I, p. 165) à cause de l'idée, fort contestable en elle-même, que M. de La Borderie se fait de la distribution géographique des garnisons impériales dans la péninsule. Mais la logique est souvent trompeuse en histoire. »



3 - La chapelle, côté nord.

A. de La Borderie développait cette idée : « cette appellation est nécessaire et forcée. Sans elle il y aurait un trou immense dans la défense de la péninsule armoricaine ; on aurait abandonné complètement aux attaques des pirates la partie du littoral qui, par sa situation géographique, y était le plus exposée. »

Ceci peut-il justifier l'existence d'un évêché au Yaudet à partir de 73 ap. J.C. ? Le tableau chronologique ci-dessus semble invalider cette proposition, au moins jusqu'en 550 ; la fondation d'un établissement monastique à cette date ne semble pas non plus suffisante, du moins tant que cet établissement n'a pas atteint une taille importante ; la comparaison avec Alet semble négative, dans la mesure où les fouilles à Alet ont bien mis au jour la première église réoccupant des bâtiments romains de grande taille¹⁰ : en aucun cas le Yaudet n'a pu héberger

des bâtiments aux grandes dimensions. Et si saint Tudual a fondé son monastère à Tréguier avant 550, comme le laisse penser sa rencontre supposée avec saint Aubin décédé au plus tard à cette date, on imagine difficilement comment le Yaudet aurait pu devenir plus important que Tréguier, qui est plus accueillant pour recevoir une importante population. La première mention de *Vetus Civitas* semble être dans un acte de 1267 cité par Dom Morice¹¹, « Transaction entre le Duc Jean Le Roux & Alain Evêque de Treguier touchant les Reguaires & la Regalle de cette Eglise », avec la notation *Veterem Civitatem*. L'appellation bretonne Coz Queaudet ou Coz Gueaudet (Le z de Coz renforçant naturellement le G de Gueaudet, lui-même adoucissement par l'article d'un C dur initial) semble apparaître à l'époque de Pierre Le Baud, au XV^e siècle mais est certainement antérieure.

Puisque l'appellation *civitas* est aussi associée à Tréguier dans ce document de 1267, on peut penser que le mot au Moyen-Age a pris un sens religieux, peut-être « établissement » régulier ou séculier, église cathédrale ou monastère, voire évêché, et que la dénomination complète serait bien *Vetus Civitas* en latin et *Coz Gueaudet* en breton, les deux remplaçant un nom disparu peut-être tardivement sans laisser de traces. L'emploi de *civitas* aurait donc pu faciliter la rédaction de cette liste d'évêques du Yaudet que nous allons examiner plus bas.

Le renouveau du village vers 1500 serait alors à l'origine de l'abandon du mot « coz », vieux, pour ne garder que *Le Gueaudet*, *Le Guiaudet* et aboutir à *Le Yaudet* à l'époque actuelle. A noter que le mot *civitas* est féminin en latin, traité au féminin en breton (mutation C > G à l'initiale), mais est passé au masculin en français lors de la traduction du nom de lieu, montrant que la signification du mot est perdue.

Une Lexobie égarée

Ogée, dans son Dictionnaire de Bretagne (1780) n'hésite pas à déclarer dans son article sur Ploulec'h : « L'ancienne ville ou cité de Lexobie était située dans cette paroisse, à la pointe de la rivière de Leguer ; cette ville qui fut le premier siège des évêques de ce diocèse, fut détruite, dans le IX^e siècle, par l'armée de

¹⁰ Loïc Langouët, *Les Curiosolites, un peuple armoricain*, C.E.R.A.A., Saint-Malo, 1988.

¹¹ Dom Morice, *Monuments pour servir de preuve à l'histoire de Bretagne*, I 1006.

l'empereur Charlemagne. On y trouve des ruines qui semblent favoriser cette conjecture. On a construit une chapelle pour rappeler à la mémoire que c'est le premier siège des évêques de Tréguier. » Les continuateurs d'Ogée citent Pierre Le Baud qui identifie Lexobie au Yaudet ; et ils démontent cette assertion en reprenant les termes de Pline et Ptolémée pour placer les Lexoviens au sud de la Seine à Lizieux : « *il n'en faut pas davantage pour confirmer ce qui est admis par les auteurs sérieux.* »

Hubert Guillotel, dans son article « Le dossier hagiographique de l'érection du siège de Tréguier¹² » en 1992 analyse l'intrusion de Lexobie dans la vie de saint Tudwal : il l'attribue à Martin, évêque de Tréguier vers 1050, qui aurait profité de la mention dans des chartes latines de Normandie du pagus Osismensis voisinant avec un pagus Lexoinus en Normandie pour créer une civitas Lexovium afin d'installer Tudwal à côté de la civitas Ossismorum. Il en déduit que la Vie moyenne de Tudwal a été composée par Martin dans la seconde moitié du XI^e siècle.

André-Yves Bourgès¹³ étudie en 1994 « l'évêché de Lexobie et l'archidiaconé de Plougastel » : montrant que le catalogue des évêques de Lexobie date au plus tard de 1480, car il est connu de Pierre Le Baud, il ajoute qu'il n'y a aucune trace de son existence entre la rédaction de la Vita IIa de Tudwal et cette date, soit une durée de plus de 300 ans. Il est seulement possible que ce catalogue a été créé au cours de cette longue période.

Sa proposition de voir dans le Yaudet le site d'installation de Paul Aurelien comme évêque des Osismes pose problème pour l'accès à l'oppidum non par l'est mais par l'ouest à la *porte occidentale*, surtout si celle-ci fut comblée à la fin du 4^e siècle¹⁴ ; sa démonstration se voit invalidée méthodiquement par Bernard Tanguy¹⁵, qui affirme que le Trégor était

rattaché à l'évêché de Cornouaille avant la création du siège épiscopal de Tréguier.

Pour revenir à Pierre Le Baud, celui-ci affirme dans ses « *Cronicques et Ystoires des Bretons*¹⁶ » :

« *Aussi, selon le catalogue des evesques de Lexoviense, dès ce que la foy de Jésus-Christ fust receue en Armorique, c'est à scavoir dés le temps que saint Cler envoyé par les apostres vint à Nantes la prescher, fut ordonné siège episcopal à Lexoviense, dont Drennalus fut premier evesque, Tongualus le second, Hosbertus le tiers, & y furent successivement le nombre de 68 evesques jusques à saint Tugdual, patron de l'église de Trecorense : & depuis ledit saint Tugdual y furent huict jusques à la destruction de ladite cité par Hastan, duc des Danois, après laquelle le siège vacca sans aucun evesque jusques au temps de Nemenoius, qui restitua celuy siège à Trecorense, pourtant que Lexoviense estoit destruite, comme dit est, & y ordonna evesque un nommé Gracian, auquel succéda Paulus.* » (tome III, p. 181)

Catalogue des Evêques de LEXOBIE
extrait de l'ouvrage original d'Albert Le Grand¹⁷ :

Le catalogue des évêques de Lexobie et de Tréguier semble issu d'un légendaire de Tréguier, dont une copie se trouve à la Bibliothèque Nationale (BNF fr. 18697). Les 68 premiers noms des évêques de Lexobie avant Tugdual sont publiés par Barry Cunliffe et Patrick Galliou¹⁸. La liste donnée par Albert Le Grand en diffère légèrement, par 4 noms en moins et un certain nombre de variantes orthographiques, dues probablement à des

¹² Hubert Guillotel, in *Mélanges offerts à la mémoire de Léon Fleuriot*, Skol/PUR, 1992.

¹³ André-Yves Bourgès, *L'évêché de Lexobie et l'archidiaconé de Plougastel*, Trégor Mémoire vivante, n°7, 1994, p. 3-17.

¹⁴ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op. cit., vol 3, p. 194

¹⁵ Bernard Tanguy, in Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op. cit., Vol. 1, p. 26-27.

¹⁶ Pierre Le Baud, *Cronicques & Ystoires des Bretons*, ed. Charles de La Lande de Calan, 1911, vol. 3, p.181.

¹⁷ Albert Le Grand, *La Vie, Gestes, mort et miracles des Saints de la Bretagne Armorique*, à Nantes, par Pierre Doriou, Imprimeur ordinaire du Roi, M.DC.XXXVII, p. 662

¹⁸ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op. cit., Vol. 1, p. 208. Les pages 207 à 274 (Annexe A) contiennent un nombre important de citations de textes anciens concernant le Yaudet, rassemblés par Patrick Galliou.

lectures différentes du manuscrit ou à des fautes de frappe. Les différences les plus fréquentes sont : confusion entre *n* et *u*, entre *ni*, *in* et *m*, lecture de *cl* en *d*, de *li* en *b*, etc. On trouve ainsi *Drennalus* ou *Drenualus*, *Guenaelus* ou *Guenualus*, *Brumaelus* ou *Brunaelus*, etc... mais ceci n'a peut-être pas beaucoup d'importance dans le cadre de cette vaste « forgerie » de liste d'évêque. Et Pierre Le Baud cite encore d'autres formes, comme ci-dessus : *Tongualus* pour *Congualus* ou *Congalus*, *Hosbertus* pour *Hostolierus* ou *Hostoberus*...

Evesques de Lexobie ou le Coz Gueaudet premier lieu du siege Episcopal de Treguer, depuis l'an 73. iusqu'à l'an 859. (abrégé avec notes)

1. Drennalus (vers 75-92) - 7 ans
2. Congalus (92-98) - 6 ans - Congual ? Conval 1
3. Hostolierus (98-106) - 8 ans
4. Feletus (106-115) - 9 ans
5. Isarietus (115-121) - 6 ans - Isarn ?
6. Grallon (121-123) - 2 ans
7. Hastrink (123-130) - 7 ans - Hasting ?
8. Semperius (130-134) - 4 ans
9. Erminus (134-137) - 3 ans
10. Guennael (137-139) - 2 ans - Gwennael 1
11. Drobuaculus (139-144) - 6 ans
12. Manuanus (144-150) - 6 ans
13. Hugarnotus (150-156) - 6 ans
14. Nitorius (156-161) - 5 ans
15. Fracorius (161-162) - 1 an - Francorius ?
16. Bodmaleus (162-167) - 5 ans - Bodmael
17. Tuterius (167-169) - 2 ans - cf. Treduder
18. S. Guennaelus (169-172) - 3 ans - Gwennael 2
19. Congalus (172-175) - 3 ans - Conval 2
20. Dopelomus (175-179) - 4 ans
21. Guennaelus (179-184) - 5 ans - Gwennael 3
22. Hoarvaeus (184-188) - 4 ans - Hervé 1
23. Widohelus (188-192) - 4 ans - Guido, Guy
24. Dispius (192-198) - 6 ans
25. Francianus (198-203) - 5 ans
26. Riticarius (203-214) - 11 ans
27. Nicorus (215-218) - 3 ans
28. Guivenninus (218-225) - 7 ans
29. Brumaelus (225-239) - 4 ans - Brimael ?
30. Guennaelus (239-257) - 18 ans - Gwennael 4
31. Godamius (257-268) - 11 ans
32. Hoarvaeus (268-270) - 2 ans - Hervé 2
33. Neoturnus (270-285) - 15 ans
34. Guennoleus (285-291) - 6 ans - Guenolé
35. Cormennus (291-312) - 21 ans
36. Guennaelus (313-324) - 11 ans - Gwennael 5
37. Viennenus (324-338) - 4 ans
38. Cretus (338-345) - 7 ans
39. Tugduval (345-354) - 9 ans - Tudwal 1
40. Manuanus (354-361) - 7 ans
41. Guernaclus (361-377) - 6 ans
42. Guernalinus (377-380) - 3 ans
43. Chrismatus (380-386) - 6 ans
44. Guernanus (386-393) - 7 ans
45. Guernaclus (393-398) - 5 ans
46. Enduvaleus (398-401) - 3 ans
47. Godeatus (401-412) - 12 ans
48. Cathocus (412-428) - 16 ans - Cadoc
49. Rinoketus (428-437) - 9 ans
50. Bethmaelus (437-444) - 7 ans - Bodmael 2
51. Idigenus (444-452) - 8 ans
52. Mevianus (452-456) - 4 ans
53. Diabomaldus (456-460) - 4 ans
54. Gorennenus (460-464) - 4 ans
55. Isannacus (464-471) - 7 ans - Isarn- ?
56. Tanguidus (471-479) - 8 ans
57. Gohaelus (479-481) - 2 ans
58. S. Docmaelus (484-499) - 5 ans - Dogmael
59. Connanus (499-503) - 4 ans
60. Riocus (503-515) - 12 ans
61. Rivallonus (515-518) --3 ans
62. Ioannes (518-527) - 9 ans
63. Guennaelus (527-531) - 4 ans - Gwennael 6
64. Tirizianus (531-532) - 1 an
65. S. Tugduval (532-598) - 66 ans - Tudwal 2
66. S. Ruelin (598-641) - 43 ans
67. Pebecontus (642-662) - 20 ans.
- 1 68. Robert (662-693) - 31 ans
69. Stelereus (693-709) - 16 ans
70. Martin (709-721) - 12 ans
71. Denis (721-764) - 43 ans
72. Gouarranus (765-835) - 70 ans.

« Gouarranus fut élu l'année suivante 765, sous le pape Paul premier & l'Empereur Léon surnommé Copronyme. Et l'an 786, Astulphe, lieutenant de Charlemagne Empereur vint en Bretagne et entre autres villes prit Lexobie. Ce prélat tint ce siège durant 70 ans, sous les rois de Bretagne Daniel Drem-ruz, Arastagn, Grallon, Allain II du nom, Morvan, Guyomark et Neomene, iusqu'à l'an 836, que Hasteing capitaine des Danois qui escumoient la mer oceane, vint avec toute sa flotte aborder au havre de Bec-Leguer, assiegerent & emporterent d'assaut la ville de Lexobie ou Coz-

Gueaudet, massacrèrent le clergé et le peuple & pillèrent le trésor de l'Eglise Cathédrale, horsmis les Reliques du corps de saint Tugduval, que ce Prelat enleva & emporta à Chartres en Beausse, où elles sont encore reveramment gardées. Il y a encore une vieille Tour carrée sur le pignon de l'aile senestre de l'Eglise Cathédrale de Tréguer joignant l'Evesché, qui s'appelle la tour de Hasteing. »

Etc.

On remarquera dans cette liste la présence du nom *Guennael* six fois, ce qui peut laisser penser que c'était le nom de l'auteur, ou encore qu'il y a un lien fort avec l'abbaye de Landévennec, dont saint Guenhael est réputé avoir été le second abbé, successeur de saint Guénolé, autre nom cité aussi dans la liste ci-dessus. Mais on peut aussi penser qu'il s'agit de corrections systématiques apportées par Albert Le Grand. On trouve plusieurs saints du Trégor dans cette liste, comme *Conval* (2 fois noté Congal probablement pour Congual), *Dogmael*, *Tuder*, *Botmael* (2 fois), ou *Hervé* (deux fois sous la forme Hoarvaeus)... Tudwal se trouve également cité deux fois, avec la première notation Tugduval vers 350. Saint Conval a une chapelle à Penvenan, saint Bodmael est cité par dom Lobineau comme disciple de saint Maudez (sous la forme Bothmael), saint Dogmaël a une chapelle à Rospez, Tuder est le patron de Tréduder. Brumael, à rectifier sans doute en Brimael, serait la forme développée de Briec. Guennolé est vénéré à Trévou-Tréguignec. Rioc et Tanguy font aussi partie de la liste.

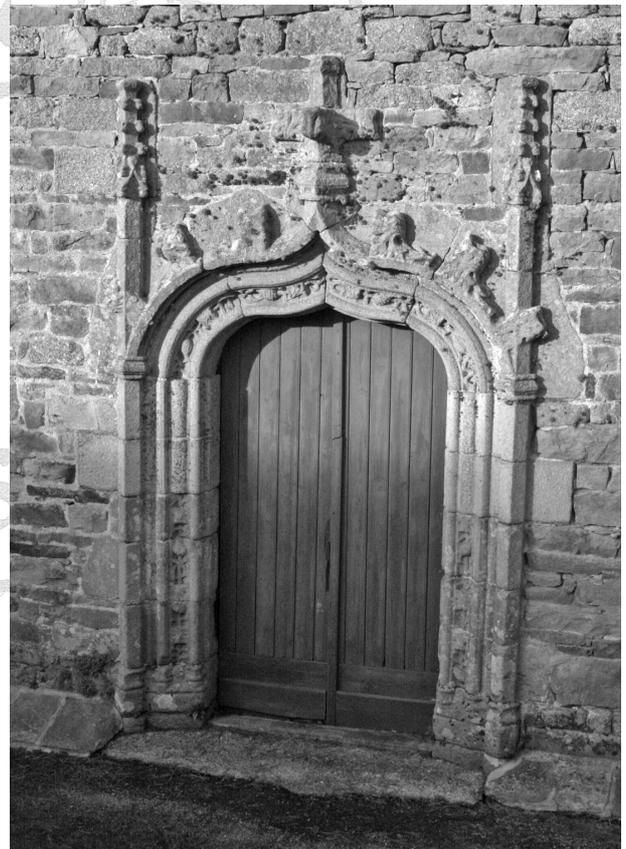
Le reste semble être un fatras de noms imaginaires composés au hasard de rêveries productives : citons dans les numéros 41 à 45 la répétition 4 fois de l'initiale « Guern » ; ou encore Fra(n)corius et Francianus qui semblent liés aux Francs (avant 200), de même que Widohelus (Guido-) et Riticarius, également vers 200 ; Hastrink est probablement pour Hasting, nom danois selon le commentaire à propos de Gouarranus - son usage en 123 n'est pas crédible ; Grallon, connu comme nom porté par plusieurs dirigeants de Cornouaille au haut Moyen-Age, semble difficile à accepter vers 120. Un Rivallon figure aussi en 515. Le vocable gaulois « isarn- », fer, semble donner Isarietus et Isannacus, Hugarnotus semble être un mélange de Hugo (franc) et Hiarnoc (breton),

etc.

Les durées d'épiscopat sont souvent très courtes (beaucoup de 4 ans, 5 ans, 6 ans...), mais à partir de saint Tudwal - censé avoir tenu l'épiscopat 66 ans - les durées s'allongent considérablement (43, 20, 31, 16, 12, 43, 70 ans).

Tout cela n'est guère sérieux, et ne mérite que l'appellation de « forgerie » de faussaire...

Mais il y avait à l'origine un objectif louable et donc non répréhensible (du moins en Bretagne !) : vieillir absolument la fondation de l'évêché trégorrois, pour « prouver » l'existence ancienne de 9 évêchés en Bretagne et obtenir l'érection de Dol en métropole. Ces preuves n'ont jamais été validées par Rome, qui ne semble pas avoir reconnu l'authenticité d'évêques trégorrois avant le 12^e siècle.



4 - Le portail sud de la chapelle

Le Yaudet vu par l'abbé Le Clec'h, recteur de Ploulec'h

En 1956, l'Abbé L. Le Clec'h, publia son ouvrage « *Le Yaudet, place forte armoricaine et antique centre religieux*, 1956. Celui-ci a été

réédité en 2006 à 300 exemplaires ; l'auteur reconnaît l'apport essentiel du Colonel Pérès pour le contexte historique de son ouvrage.

Il déclare page 10 : « *Les documents historiques sont extraits du manuscrit de M. Pérès, mais aussi de l'Histoire de Bretagne de M. de La Borderie ; de celle de M. Durtelle de Saint-Sauveur, professeur à l'Université de Rennes. Pour la préhistoire, je me suis documenté surtout dans une étude de M. Giot, conservateur des Musées préhistoriques, de la Faculté des Sciences de Rennes (Armoricains et Bretons) ; de M. Z. Le Rouzic (Carnac). En un endroit, je fais appel au sentiment de Pitre-Chevallier, dans son Histoire de Bretagne.* »

Pages 27-28, l'auteur cite une phrase de l'ouvrage de l'abbé Guillou « Buhez sant Milliau ha saint Maelar » (1883) : « *Gueodet, ker ar bobl hanvet Yadète* » [la ville du peuple nommé Yadète]. Sans se poser de question, l'abbé Le Clec'h admet l'affirmation - il dit à la page suivante « *le dicton finistérien en fait foi* », ce qui est un peu léger comme preuve ; il en déduit que le nom Yadète a donné le nom moderne « Yaudet » et que les habitants s'appelaient les Yadètes. C'est déjà ignorer la forme plus ancienne Gueaudet et son lien avec la forme *Vetus Civitas* du Moyen-Age. L. Le Clec'h poursuit en citant Strabon, en disant qu'il appelle les Sept-Iles *Insulae Nesiadae*, nom interprété en breton par « Enez Yaded » : ce sont là des affirmations plus que douteuses...

Passons sur le propos de la coiffe trégoroise, prétendue différencier le peuple Yadète des autres : on ne peut que refuser cet anachronisme de 2000 ans...

Il cite ensuite le gué du Léguer à Lannion, qu'il voit près du monastère Sainte-Anne¹⁹ : « *on l'appelait ici Lez-Aw, là Lez-ao et ailleurs Lez-Aven* », appellations qu'il semble mentionner comme assez récentes ; il en tire une évolution *Lesove, Lesovia*, nom qu'il attache à Lannion, en précisant qu'il ne faut pas le confondre avec *Lexovie*, la forme ancienne de Lisieux. S'ensuit quelques développements sur l'origine de Lannion, avec un personnage nommé Huon, beaucoup moins crédible aujourd'hui qu'un Iudon

breton (confusion de langue et anachronisme - Hugo, Hugonis, nom d'origine franque, a donné Hue, Huon après le X^e siècle). On aimerait en savoir un peu plus sur ce Lez-Aw introduit sans informations utiles : pas de date, de lieu, de locuteur... et pas de rattachement connu au vocabulaire breton, ancien ou moderne.

Au chapitre III, page 37, L. Le Clec'h nous parle de la place-forte du Yaudet : il indique que les Romains « *s'y installèrent, et n'en connaissant pas le nom, l'appelèrent la Vieille-Cité, en latin *Vetus-Civitas*, nom que les habitants transformèrent en un mélange de celte et de latin altéré : *Koz-Kiudad*, d'où est venu le nom qui lui est resté aujourd'hui ; et par un retour étonnant des choses, cette ville a repris le nom qu'elle devait avoir auparavant : *Le Yaudet, Le Yadet*, ou, selon la prononciation bretonne, *Ar Yeoded*. C'est l'opinion de M. Pérès.* » Il est regrettable que ce dernier n'ait pas vu le lien étymologique entre *Civitat(em)* et *Gueaudet, Yaudet*, par simple évolution phonétique.

Plus intéressant, la surface du promontoire, environ 6 hectares au total, mais seulement un hectare sur le plateau supérieur : on ne peut qu'être d'accord avec le colonel Pérès qui refuse de voir comme A. de La Borderie une légion complète (2400 hommes) installée au Yaudet.

En fin d'ouvrage, l'abbé Le Clec'h reprend un dessin du site du Yaudet dû au colonel Pérès ; ce plan précise le nom des parcelles et ajoute des noms tels que « zone des baraquements romains » ; le dessin du promontoire apparaît déformé par rapport aux plans modernes, et, bizarrement, la direction nord indiquée sur ce plan est erronée : elle accuse un écart d'environ 25° ouest avec le nord géographique des cartes de l'Institut Géographique National d'aujourd'hui ; si l'on prend en compte le fait que dans la région il existait une déclinaison magnétique de 5° en 2000 et que la variation de la déclinaison y est d'environ 10' annuellement, on pourrait penser qu'il s'agit d'un relevé à la boussole datant de 120 ans plus tôt, soit vers 1880. Malheureusement, ceci ne peut être qu'hypothétique, car la variation au cours du temps de la déclinaison magnétique n'est en rien linéaire. Mais il semble impossible que l'indication de la direction nord soit due au colonel Pérès, car la topographie et l'orientation

¹⁹ Ce gué est plus probable au niveau du pont de Kermaria, près duquel se trouvait une chapelle Saint-Christophe.

font partie des enseignements de base des officiers ; on retrouve une orientation correcte sur le plan du Yaudet de 1939 réalisé par le colonel Pérès et publié par Barry Cunliffe et Patrick Galliou²⁰ : l'église y est représentée alignée ouest-est comme attendu.

Une mesure de contrôle de l'orientation de la chapelle faite sur place avec deux boussoles de précision permettant de corriger la déclinaison magnétique montre un alignement quasi parfait ouest-est par rapport au nord géographique, conformément à l'orientation standard des églises romanes : les fidèles tournés vers l'autel regardaient vers le soleil levant. Cette orientation est conforme avec celle que l'on peut voir sur les vues satellite (Google Maps France) et les photos aériennes (Annuaire Orange), alignées sur le nord géographique, que l'on peut consulter sur internet ; à noter sur les photos aériennes une légère inclinaison vers le sud-est (quelques degrés). A la mairie de Ploulec'h, le plan du cadastre affiché au mur montre un alignement parfait de la chapelle vers l'est, tandis que la consultation sur ordinateur indique une légère inclinaison vers le sud-est. On peut remarquer l'alignement presque nord-sud de la rue transverse que l'on emprunte lorsqu'on arrive au Yaudet. L'alignement de la chapelle, s'il est identique à celui d'un bâtiment de l'époque gallo-romane, indique la correspondance du réseau de rues orthogonales ancien avec les points cardinaux.

Page 25 de son ouvrage, L'abbé Le Clec'h écrit, parlant d'une pierre située au sommet du promontoire : « ... sa surface est d'environ trois mètres carrés. En son centre, elle présente un cercle d'où partent des rayons dans tous les sens. Cette pierre a donc été travaillée, et ces rayons excentriques ainsi que le cercle qu'ils encadrent [lire : le cercle qui les encadre] doivent désigner le soleil dont ils sont le symbole. Ils seraient un hommage de peuples païens de la préhistoire au dieu Lumière. Cette pierre a-t-elle servi d'autel pour les sacrifices ? On ne saurait l'affirmer avec certitude. » Sur place, une boussole posée au centre du cercle montre que deux axes nord-sud et ouest-est sont tracés, ainsi que deux autres axes médians

par rapport aux premiers. Le diamètre du cercle est exactement 60 cm. Cette sculpture peut être très récente, et ne représenter qu'un repère géodésique calé sur les quatre points cardinaux.

Aujourd'hui, on peut voir à l'entrée de la chapelle un panneau avec des extraits de l'ouvrage de l'abbé Le Clec'h, qui fait donc référence, pour présenter l'historique de la chapelle. Beaucoup des propos présentés sont des hypothèses traitées comme des arguments prouvés, ce qui est regrettable (Tugdual reconnu comme évêque par Rome, Guenaelus qui fait construire l'église cathédrale, le culte de la déesse Cybèle, etc.). Il serait souhaitable que ce panneau soit remplacé par un autre qui soit plus conforme aux données historiques réelles.

Le castellum du Yaudet

On voit encore aujourd'hui sur le plateau supérieur le groupe de roches nommé « le Château », inchangé depuis des siècles ou même des millénaires, près duquel on avait édifié à l'époque gallo-romaine une porte d'accès à l'oppidum. On peut penser que ce nom « château » est issu du latin *castellum*, mais on ne peut s'empêcher de penser au nombre important de sites côtiers de Bretagne nommés *Castel* en breton ; nombreux en Trégor, parfois francisés (comme la pointe du Château à Perros-Guirec), on y trouve toujours d'imposants rochers avec des pans verticaux qui sont sans doute à l'origine du nom. Et bien souvent l'existence même de ces énormes blocs montre qu'on n'a pas pu y construire de « château », dont aucun reste archéologique ne vient attester l'existence. Mais au Yaudet l'association du mot « château » avec l'oppidum est possible.

La ville d'Is

Si l'apparition de la ville d'Is dans les légendes et vies de saints semble se faire du côté de Douarnenez et Quimper, le thème a reçu des tentatives de récupération sur la côte nord de la Bretagne. Emile Souvestre a raconté dans « Le foyer breton » la légende de Perig Skoarn, qui est avalé, une nuit de Noël, par les magiciennes de la ville souterraine située sous la baie de Saint-Efflam : une base toute faite pour installer la ville d'Is dans la baie, tandis que pour d'autres le Yaudet semble un site beaucoup

²⁰ Barry Cunliffe et Patrick Galliou, op. cit., Vol. 1, p. 192.

plus sérieux pour héberger Is au pied de son promontoire... Il ne restait plus qu'à expliquer comment la ville d'Is s'étendait entre le Yaudet et la baie de Saint-Efflam, soit une dizaine de kilomètres ! Ce qui fut fait, semble-t-il, au XIX^e siècle : une surface capable de loger l'équivalent de Paris, sa banlieue et ses millions d'habitants ! « Par-Is, semblable à Is ! » : le paroxysme de l'imaginaire breton en délire semble atteint !

Ceci permet de réaliser combien l'imaginaire breton a été et est toujours vivace, avec une force de création affirmée au cours des siècles... Mais est-il souhaitable que cet imaginaire pénètre par les moindres interstices dans l'échafaudage qui se voudrait rigoureux de l'histoire de Bretagne ?

En conclusion, on peut dire que rien ne permet d'affirmer qu'il y a eu un évêché au Yaudet : le fait que l'évêque y ait possédé des édifices n'a rien d'exceptionnel et se retrouve aussi dans plusieurs autres paroisses du Trégor ; la liste des prétendus évêques présente plus de détails absurdes que de faits authentiques et n'apparaît que comme un travail dû essentiellement à l'imagination. Un juriste rangerait probablement cette liste et les propos associés dans un répertoire « faux et usage de faux »... Il s'agit d'un document politico-religieux commandé sans doute par les instances dirigeantes bretonnes à une époque où l'on voulait une métropole religieuse à Dol.

La volonté de créer une histoire antique pour Le Yaudet est allée jusqu'à remonter à l'an 73 pour la création de l'évêché par un certain Drennalus, disciple de Joseph d'Arimatee : un épisode invraisemblable, dont l'antiquité se fait coiffer par la Vierge couchée, censée poursuivre un culte à Isis ou à Cybèle... alors qu'il suffisait d'admettre qu'elle n'est que la représentation, commune au Moyen-âge, de la Nativité...

Les fouilles archéologiques ont confirmé l'existence ancienne d'une place-forte militaire sans doute destinée à la défense de la côte nord. Mais rien ne permet d'affirmer l'existence d'une cité opulente hébergeant des milliers d'habitants : la configuration du site ne le permet pas.

Il est finalement surprenant de voir comment le Yaudet joue depuis des siècles avec la vérité : un évêché imaginaire, des cartographes qui perdent le nord sur leurs cartes, un prétendu disque solaire qui n'en est pas un, un culte supposé d'Isis ou de Cybèle sans aucune trace, une Vierge couchée où les deux têtes dépassant des draps sont les pauvres restes d'une splendeur disparue...

Credit photos : JY Moisan

Résumé chronologique du peuplement du Yaudet

Âge du Bronze	Occupation attestée par les fouilles
Âge du Fer	Lors de La Tène finale, construction du rempart ; commerce maritime.
de -56 à +260	Renforcement du rempart, puis quasi abandon du site vers +20
de 260 à 290	Occupation de type militaire (période troublée de l'Empire gaulois)
de 290 à 380	Quasi abandon du site
de 380 à 550	Nouvelle occupation du site de type militaire
de 550 à 1000	Existence d'une communauté riche centrée autour d'une église
de 1000 à 1500	Communauté agricole pauvre vivant en autarcie
de 1500 à 1950	Village rural connu pour la Vierge couchée célèbre dans tout le Trégor